

# Vous offrez un stage? Recevez une subvention!

Les entreprises qui accueillent au moins un stagiaire de niveau postsecondaire sont admissibles à l'une des subventions salariales offertes par le programme Accueillez un stagiaire de Pratiques RH.

Celles-ci couvrent **75 %** du salaire de chaque stagiaire, jusqu'à concurrence de **7500 \$** par stagiaire



Aucune limite de stagiaires



Pour les stagiaires actuels ou à venir



Un processus simple en deux versements rapides



# Seulement 3 critères d'admissibilité

Pour être admissible au programme Accueillez un stagiaire, vous devez :

- 1** Être une entreprise enregistrée ou une OBNL au Canada
- 2** Rémunérer un étudiant citoyen canadien, résident permanent ou ayant le statut de réfugié, inscrit dans un programme de formation postsecondaire et éligible à travailler au Canada pendant la durée du stage
- 3** Vous conformer à l'ensemble des lois et règlements fédéraux, provinciaux et territoriaux sur les droits de l'homme, sur les normes du travail applicables et sur la santé et la sécurité au travail.

À noter que les entreprises du secteur financier et les gouvernements fédéraux, provinciaux, territoriaux ou municipaux, ainsi que leurs extensions (ex. : sociétés d'État) ne sont pas admissibles.

# Accueillez un stagiaire

## Et bénéficiez d'une subvention salariale allant jusqu'à 7500 \$



# Le programme en bref

Accueillir un stagiaire est l'un des multiples services d'accompagnement proposés par Pratiques RH. Entièrement gratuit, il est accessible à toutes les entreprises québécoises, peu importe leur taille, secteur d'activité ou région.

Vous accueillez un stagiaire issu d'un groupe sous-représenté? Profitez d'un accompagnement supplémentaire avant et pendant le stage, afin de faciliter son intégration et l'adoption de pratiques favorisant l'équité, la diversité et l'inclusion au sein de votre organisation.

Accueillir un stagiaire est une initiative mise en oeuvre par la Fédération des chambres de commerce du Québec, en partenariat avec les chambres de commerce locales, et les universités de la province.

# Accueillir un stagiaire, c'est...

- Préparer la relève de votre entreprise
- Permettre aux étudiants d'ici de démontrer leur potentiel
- Profiter d'idées fraîches, renouvelées et novatrices
- Faciliter l'intégration d'étudiants issus de groupes sous-représentés
- Bénéficier d'une subvention salariale conséquente
- Avoir accès à tous les outils et le soutien nécessaires pour une intégration réussie
- Diversifier votre bassin de main-d'œuvre et participer à un monde du travail plus inclusif

# Un accompagnement personnalisé et gratuit

- 01 Bas-Saint-Laurent
- 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean
- 03 Capitale-Nationale
- 04 Mauricie
- 05 Estrie
- 06 Montréal
- 07 Outaouais
- 08 Abitibi-Témiscamingue
- 09 Côte-Nord
- 10 Nord-du-Québec
- 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- 12 Chaudière-Appalaches
- 13 Laval
- 14 Lanaudière
- 15 Laurentides
- 16 Montérégie
- 17 Centre-du-Québec



# Parlez à un conseiller

Avec l'aide de nos conseillers aux entreprises présents dans les 17 régions du Québec, profitez d'un service d'accompagnement gratuit, simple et efficace.

Notre équipe vous permettra de faciliter vos démarches d'accueil de stagiaires et l'obtention d'une subvention salariale.



Site web



Courriel

accueillez.un.stagiaire@fccq.ca

## En collaboration avec votre chambre de commerce locale